



A GAUCHE POUR DIE

Claudine GIRON, Pierre GAUTRONNEAU & Philippe LEEUWENBERG
Conseillers municipaux - Groupe Communiste

VOTE DU
BUDGET 2013

Nous avons noté une légère amélioration pour la préparation du conseil municipal du 27 mars dédié au vote du compte administratif (le CA retrace l'exécution du budget et permet donc de rendre compte de la gestion de l'année écoulée) et au vote du budget primitif (BP) de la commune de Die. En effet, au lieu d'une seule commission les années précédentes, deux commissions ont eu lieu : une sur le CA et une sur le BP. Cependant, cette dernière s'est tenue le mercredi 19 mars sans que nous ayons à notre disposition tous les documents nécessaires. Il a fallu aller récupérer en mairie à la fin de la semaine le reste des documents. Il manquait encore l'état de la dette de la commune qui constitue une pièce majeure pour l'analyse de la gestion communale. Nous l'avons enfin obtenue par mail le vendredi après-midi. Il ne nous restait donc que le week-end pour analyser les quelques 164 pages des différents budgets.

Le budget de la commune comporte plusieurs chapitres différents et indépendants : Budget ville de Die, budget eau, budget assainissement, budget camping, budget lotissement et budget SPANC (assainissement non collectif). À noter que les budgets lotissement et SPANC, n'étant pas prêts pour le 27 mars, ils ont été votés lors d'un conseil municipal ultérieur, le 12 avril.

L'état de la dette devient préoccupant, celle-ci a augmenté de près de 69% depuis le début du mandat (2008). Elle est de 6 225 594 euros fin 2012. De plus il est prévu un nouvel emprunt de 937 672 en 2013.

Les choix d'investissements faits par la Ville et particulièrement son projet très coûteux de rénovation de la place de la République n'apporteront pas grand chose au quotidien des Diois, l'effet levier sur l'emploi et la vie locale est inexistant. Nous avons répété au débat d'orientation budgétaire nos priorités : maison des associations, restaurant scolaire, crèche, emploi, déplacements doux, économie d'énergie sur les bâtiments municipaux.

Nous espérons que cette gestion catastrophique sera sanctionnée par les électeurs de Die. Nous appelons les citoyens et citoyennes de notre commune, prêts à travailler sur un projet de programme pour les prochaines municipales à se retrouver le 6 juin à 20h30, salle Joseph Reynaud. ■

EXPLICATIONS POUR COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

Chaque budget comporte deux sections : fonctionnement et investissement, qui chacune doit être équilibrée (dépenses = recettes). Pour la section fonctionnement, les recettes doivent être supérieures aux dépenses et dégager un montant appelé épargne brute qui sera viré à la section investissement. Cette épargne brute doit servir en premier lieu à rembourser le capital des emprunts, (les intérêts étant payés par la section fonctionnement). Le montant restant, après cette affectation au remboursement des emprunts, s'appelle l'épargne nette et constitue la première recette de la section investissement. Or le CA de la ville de 2012 montre que l'épargne nette n'existe plus : l'épargne brute ne suffit pas à rembourser le capital des

emprunts, il manque 44 480 €. La particularité récurrente de la gestion de la municipalité est de faire voter chaque année des budgets ambitieux de l'ordre de plus de 6 millions d'euros d'investissement et de ne pas réaliser la majorité des projets. Cela aboutit à des montants énormes en reste à réaliser (RAR, reportés sur l'année suivante) et en crédits annulés. Toute collectivité territoriale fonctionne avec un BP qui n'est jamais totalement réalisé (il vaut mieux prévoir plus que moins parce que l'on ne peut plus rajouter de dépenses après le vote du BP) et donc termine l'année avec des restes à réaliser et des crédits annulés. Mais notre commune bat tous les records avec des RAR et des CA de : 44% budget ville, 65% eau, 57% assainissement. ■

MAIS QUI ÉTAIT AMBROISE CROIZAT ?

C'est à lui, militant de la Sécu, ministre communiste à la Libération, que l'on doit la Sécurité Sociale et les retraites⁽¹⁾.

À lui et à ce peuple qui a poussé, derrière lui, des millions d'anonymes qui ont réclamé ces mesures, qui de leurs mains ont bâti les premières caisses. Mais ce fondateur de la Sécu nous prévenait déjà, en 1945 : "Ne parlez pas d'acquis. En face, le patronat ne désarme jamais".

Quelle prédiction quand, depuis des années, le Medef et les gouvernements de droite veulent la mettre à bas. Il est donc nécessaire de se battre pied à pied et non pas céder comme le fait aujourd'hui le gouvernement en faisant un cadeau de 20 milliards d'euros au patronat, sans contrepartie.

A l'inverse, il faut revenir au principe de cotisation de 1945 et mettre à contribution les revenus financiers, cela rapporterait 85 Milliards d'euros.

Rien ne peut justifier que les revenus financiers des entreprises et des banques ne soient pas taxés comme les revenus salariaux.

Il faut également mettre un terme aux exonérations de cotisations sociales qui tirent tous les salaires vers le bas et minent le financement de la



Sécurité Sociale sans créer d'emploi.

Les concepts de la sécurité sociale basés sur la solidarité, la justice sociale, la démocratie et une meilleure répartition des richesses créées sont un formidable levier de relance de l'économie et de la promotion du progrès social dans notre pays.

Jean-Pierre RAMBAUD

(1) Pour en savoir plus : "AMBROISE CROIZAT OU L'INVENTION SOCIALE" de Michel Etiévent, contact: 73 260 Petit - Cœur, 04 79 22 54 69. Editions GAP 13, rue Lamartine 73 490 LA RAVOIE
© 04 79 33 02 70, Fax: 04 79 71 35 34.

LE PEUPLE FERAIT-IL PEUR AUX MINISTRES ?

Le 21 mars, Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, est venue à Valence inaugurer un centre médico-social. Plus d'une centaine de militants très pacifiques: donneurs de sang bénévoles indignés par une dérive de l'éthique du don, salariés de la CAF en lutte pour leurs conditions de travail suite à des suppressions de postes, défenseurs de l'hôpital public et militants du Front de Gauche étaient venus l'accueillir pour lui rappeler les responsabilités et les devoirs du gouvernement.

Plusieurs Diois avaient fait le déplacement pour tenter de lui réclamer une autorisation de fonctionner de cinq ans et des moyens pour l'hôpital de Die.



COMM...DIOIS

N° 55
MAI - JUIN 2013

L'HUMAIN D'ABORD !

LE LFB, UN LABORATOIRE PUBLIC EN DANGER

Le 21 mars dernier, à Valence, des délégations des associations de donneurs de sang manifestaient lors de la venue de Mme la ministre de la santé pour attirer l'attention sur la situation inquiétante du LFB (Laboratoire du Fractionnement et des Biotechnologies) établissement 100% public.

Ce dernier produit les "Médicaments Dérivés du Sang" (MDS) éthiques⁽¹⁾ en fractionnant⁽²⁾ le plasma des donneurs de sang bénévoles de Die comme de toute la France.

Le besoin de plasma augmente en permanence⁽³⁾ grâce à l'évolution des pratiques médicales qui permet l'utilisation des MDS. Mais le LFB réduit son activité, diminue son effort de recherche, supprime des emplois et ne fournit plus que 50% de la demande des hôpitaux français. De son côté l'EFS (Établissement Français du Sang) a dû supprimer les plasmaphèreses de toutes les collectes depuis le 1^{er} jan-

vier 2013. Incroyable mais vrai !

En effet des dispositions "européennes" ont imposé la mise en concurrence des fournitures - par appels d'offres- aux hôpitaux. Et des multinationales qui pratiquent le commerce des produits humains cassent les prix sur le "marché" le plus solvable existant : la France, grâce à la Sécu et l'Hospitalisation publique.

Le LFB est victime d'une véritable conjuration attestée par un rapport de l'IGAS :

- le LFB subit 15 coûteuses exigences sanitaires qui ne sont pas imposées aux concurrents ;
- les autorités sanitaires ne contrôlent pas le caractère éthique (obligatoire) des MDS importés ;
- la "déclaration de suspicion de la Maladie de Creutzfeld Jakob sporadique" (MCJs) imposée au LFB l'oblige à détruire des "lots" de MDS, coût 5 millions d'Euros pour celle du 5/10/2012 par exemple. Cette déclaration n'est pas imposée aux concurrents !

Le gouvernement actuel comme le précédent étant étrangement passif, les associations de donneurs de sang demandent :

- que les exigences imposées au LFB le soient aussi à ses concurrents ;
- que Mme la ministre de la santé réunisse l'ensemble des services et agences sanitaires pour examiner le bien-fondé de la "Déclaration de MCJs". Si elle est jugée indispensable elle doit être appliquée aux concurrents du LFB ;
- que le caractère éthique des MDS importés soit contrôlé et leur tracabilité imposée.

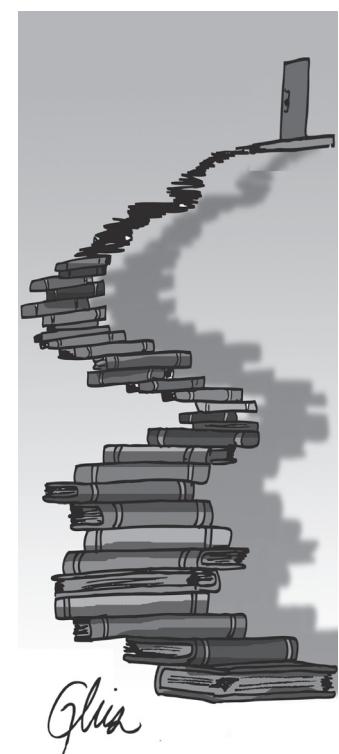
Depuis le 14 avril 2013, les associations de donneurs de sang de Rhône-Alpes ont décidé de faire signer une pétition adressée à Mme la ministre, disponible à mon adresse mail avec explications plus détaillées. ■

Jean Pierre Basset
Militant du don de sang bénévole
Jean-pierre.basset@numericable.fr

(1) Seuls trois pays au monde, France, Belgique et Hollande ont un système transfusionnel totalement éthique, c'est à dire bénévole, hors commerce et hors profit

(2) le "Fractionnement" permet par des procédés industriels physico/ chimiques d'isoler différentes protéines naturelles du plasma des "bien-portants" pour réaliser 20 médicaments qui traitent 80 pathologies graves souvent invalidantes ainsi que des produits utilisés en "soins intensifs".

(3) Les "Pays émergents", en particulier la Chine et le Brésil qui accèdent aux MDS multiplient le besoin de plasma sanguin



Bernard Condette

pour la liberté d'expression !

Je soutiens la parution de COMM...DIOIS

Je verse la somme de
Par chèque à l'ordre de "PCF Die"

NOM
Prénom
Adresse